



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22072161

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

07 JUIN 2022

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0674 419 521**

Nom

(en entier) : **ONCOMFORT**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Louvain 172, 1300 Wavre**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur délégué - Nomination d'un administrateur délégué

Extraits du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 mai 2022 tenue par conférence-véo (traduction libre en français):

[...]

5. Prise de connaissance de la démission de ARIOM BV en qualité d'administrateur et administrateur délégué de la Société

Le conseil d'administration:

- prend connaissance et, pour autant que de besoin, approuve la démission de ARIOM BV en qualité d'administrateur délégué de la Société, fonction pour laquelle elle avait été nommée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26 septembre 2018, avec effet au 4 mai 2022 ;
- prend connaissance et, pour autant que de besoin, approuve la démission de ARIOM BV en qualité d'administrateur de la Société, fonction pour laquelle elle avait été nommée par décisions écrites et unanimes des actionnaires du 26 septembre 2018, avec effet au 4 mai 2022 ;
- [...].

6. Nomination de Mme Diane JOORIS en qualité d'administrateur délégué [...]

Le conseil d'administration décide de :

- déléguer la gestion journalière de la Société à Mme Diane JOORIS, administrateur (« [...] »), avec effet immédiat ;
- [...].

[...]

7. Délégation de pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner des pouvoirs spéciaux à chaque administrateur de la Société ainsi qu'à Jacques Meunier, Céline Tallier, Olivia Szerer, Elouana Ochana ou tout autre avocat du cabinet Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpaterick SCRL ayant son siège à 1000 Bruxelles, Boulevard de l'Empereur 3, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, à l'effet de, au nom et pour le compte de la Société :

- [...];

- accomplir toutes les formalités généralement nécessaires ou utiles relatives aux résolutions de la Société, en ce compris le pouvoir d'exécuter et de déposer toute demande de modification de l'inscription de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document auprès du greffe compétent et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la publication des résolutions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A cet effet, chaque titulaire de la présente procuration peut faire toutes déclarations, signer tous documents ou actes, et en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile au nom et pour le compte de la Société.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



[...]

Pour extraits conformes

Eilouna Ochana (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick SCRL)
Mandataire spécial

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).